Envoyé en préfecture le 21/01/2026
Reçu en préfecture le 21/01/2026
Publié le
ID : 035-213501075-20260119-DCM_20260119_3-DE

Délibération n° DCM_20260119-3 -

Ercé près Liffré

EXTRAIT REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 décembre 2026

L'an deux mil vingt six le dix-neuf janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ercé-près-Liffré, légalement convoqué le quinze janvier, s'est réuni à la salle du Relais des Cultures en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Bertrand CHEVESTRIER, Maire.

Etaient présents :

B. CHEVESTRIER - N. BEAUDOIN - D. GARNIER - M. GUILARD - E. FLAUX - K. STEPHEN - C. AMOROS - J. BERLIERE - M. GRIGNON - A. HOUET - M. MARDELE - O. LE NORMAND

Absents :

M. LETONDEUR

Etaient absents excusés :

G. BRIENS - I. GAUTIER ayant donné procuration à K. STEPHEN - F. LE MOUEL ayant donné procuration à B. CHEVESTRIER - J. LINAY - V. LOTODE -

Secrétaire de séance : K. STEPHEN

Nombre de conseillers en exercice :.....18

De présents :.....12

De votants :.....14

DCM_20260119-3 - ÉGLISE : VALIDATION DU CCTP ET LANCEMENT DE LA CONSULTATION

En novembre 2021, suite à l'apparition de nombreux végétaux sur la toiture du clocher et de dégâts intérieurs au droit du clocher, la commune d'Ercé-près-Liffré a missionné la société ECB pour réaliser un diagnostic visuel. La mission comprenait une inspection du clocher depuis une nacelle, l'identification et le relevé des désordres, ainsi qu'une visite intérieure avec inspection des maçonneries de la flèche depuis la chambre des cloches. Les désordres constatés ont entraîné la mise en place immédiate par la commune d'un périmètre de sécurité autour du clocher de l'Église, toujours d'actualité. Voici une présentation synthétique des constats :

- chutes de matériaux, morceaux de pierres et joints ciments ;
- développement de la végétation dans les joints des maçonneries, la pousse des racines occasionnent des désordres importants ;
- corrosion très avancée de la base de la croix et de sa fixation ;
- clocher en pierres calcaires rejointoyées au mortier de ciment à l'extérieur comme à l'intérieur :
  - calcaire altéré avec pierres cassées ;
  - descellement des pierres, décollement et chutes de joints ciment ;
  - altération des modénatures en pierre calcaire.
- les enrayures métalliques se corrodent et font éclater les pierres calcaires et les joints ;
- descellement de la partie haute des pinacles mais toujours maintenue dans l'engravure et le goujon métallique vertical ;
- la tour du clocher est maçonnée en pierre de grès et la chaîne d'angle en granit ;
- les grès s'altèrent, les joints ont été réalisés au mortier de ciment et insuffisamment dégarnis initialement ;
- les abat-sons sont en mauvais état avec détachement par pourrissement ;
- les pigeons occasionnent beaucoup de désordres y compris le bouchement des gouttières et chéneaux ;
- les combles de la nef ne sont pas visitables, aucun entretien ne peut être réalisé.

Envoyé en préfecture le 21/01/2026
Reçu en préfecture le 21/01/2026
Publié le
ID : 035-213501075-20260119-DCM_20260119_3-DE

Un second état des lieux a été effectué le 1er juin 2022 lors de la visite de l'église en présence de l'architecte conseil du CAU35. Centrée sur l'intérieur de l'Église, il ressort de cette visite les éléments supplémentaires suivants :

- Il est constaté la présence de fissures sur certaines parties de mur de l'édifice notamment sur les façades Sud, ainsi que sur l'enduit de voûte couvrant l'intérieur de la nef, avec notamment une fissure traversant de mur à mur Nord/Sud. Des investigations plus complètes sont suggérées pour compléter le diagnostic et rechercher les causes de ces désordres (accès à la charpente, etc.).
- La présence de remontées capillaires humides met en évidence une mauvaise gestion de l'hygrométrie et de la perspiration du bâtiment. Les joints ciments au sol entre dalles granitiques pourraient être l'une des causes à explorer. Là encore, des investigations plus complètes permettront de comprendre les causes de ces pathologies.
- Les allèges des vitraux, notamment ceux orientés Ouest, au niveau du Chevet, sont fortement dégradés, avec la présence de coulures d'humidité et de fissures aux angles bas des tableaux, entraînant parfois le détachement des enduits recouvrant la pierre. La perméabilité à l'eau de ces vitraux est à questionner dans le cadre de ce diagnostic.

Enfin, une nouvelle visite datant du 13 octobre 2025 a pu mettre en lumière quelques évolutions récentes :

- Les fissures semblent avoir évolué (à confirmer), et leur nombre semble plus important que lors de la visite de 2022, notamment au niveau des pilastres et voûtes cintrant la croisée du transept.
- Plusieurs tâches sur enduit laissent à penser à des problématiques d'infiltrations en toiture, notamment au niveau de l'enduit sous lattis du chœur.

Sur la base de ces premiers constats relevés, la Commune d'Ercé-Près-Liffré souhaite confier à un prestataire spécialisé, les prestations suivantes :

- Réalisation d'un diagnostic complet de l'édifice ;
- Proposition d'un périmètre réévalué de mise en sécurité du bâtiment et de ses abords, permettant de remédier aux problèmes identifiés ;
- Élaboration d'un pré-programme d'intervention, en trois scénarii, en fonction de l'urgence et de la nécessité des travaux à mener ;
- Estimation des travaux à mener et phasage des interventions.

Pour ce faire, il est nécessaire de passer un marché public de prestations intellectuelles avec un architecte, selon la procédure adaptée.

L'agence départementale d'Ille-et-Vilaine accompagne la Commune dans cette démarche.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE le cahier des charges de l'étude ;**
- **VALIDE les modalités de la consultation pour le marché public de prestations intellectuelles relatif à la restauration de l'église Saint-Jean-Baptise (mission Diagnostic) ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à la passation de ce marché.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le Maire
Bertrand CHEVESTRIER

MAIRIE ERCÉ PRÈS LIFFRÉ
ILLE ET VILAINE